

**LES CLOCHES : UN PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL A PRÉSERVER
CONSEILS POUR FABRICIENS SUR BASE DE L'EXEMPLE DE LA RESTAURATION DE LA
SONNERIE A L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE LA HULPE**

Thibaut Boudart
Licencié en Histoire

Revue d'histoire religieuse du Brabant Wallon - Comité d'histoire religieuse du Brabant Wallon (CHIREL) - 2007, tome 21, fascicule 3, troisième trimestre.

Il arrive que la revue du CHIREL BW, ou d'autres revues à connotation historique, relatent l'histoire des cloches de telle ou telle église. Par contre, l'entretien ou l'utilisation quotidienne des cloches ne sont généralement pas évoqués : on a tendance à faire confiance aux entreprises dites spécialisées et on ne monte plus guère au clocher pour vérifier ce qui s'y passe. La clef du problème demeure pourtant l'observation consciencieuse par étapes.

C'est dans ce cadre que le CHIREL BW nous a contacté : licencié en Histoire, fabricant, ancien président de l'Association Campanaire Wallonne et, aujourd'hui, fondateur de cloches amateur et consultant indépendant en campanologie, nous allons Vous dresser une sorte de guide de la visite d'un clocher, guide que nous commenterons sur base de notre expérience à l'église Saint-Nicolas de La Hulpe. Nous espérons qu'il permettra aux fabriciens ou à tout autre responsable d'ensembles campanaires de surveiller et entretenir leur patrimoine campanaire, de ressusciter ou améliorer une riche tradition de sonneries et, pourquoi pas, d'ouvrir leur clocher à la visite.

I. Patrimoine matériel

Du clocher et de l'accès aux cloches

1) Avant d'entrer dans l'édifice

Avant d'entamer l'ascension de la tour, il convient d'observer celle-ci, notamment afin de déterminer son comportement lors d'une sonnerie (plenum mais aussi diverses combinaisons souvent utilisées) : il est important de repérer au plus tôt les éventuelles oscillations de la croix ou du coq au sommet de la flèche, synonyme de résonance du clocher. Cette résonance peut ne pas être anormale, en fonction des matériaux et de la souplesse naturelle de l'édifice. Dans le cas contraire, si l'oscillation correspond à la fréquence critique du bâtiment lui-même, les vibrations peuvent être destructrices pour la structure. Cela engendre rapidement des fissures, le déchaussement et la chute de pierres, etc. En cas d'anomalie, nous nous poserons la question de savoir si l'angle d'amplitude de volée des cloches est correct.

Un autre point à observer depuis l'extérieur est la présence de pigeons ou d'autres volatiles, afin d'en déterminer les entrées potentielles dans l'édifice ou la nidification dans une corniche, sur une lucarne, le rebord d'une cheminée, etc. Nous verrons ci-après combien les pigeons peuvent être destructeurs lorsqu'ils pénètrent dans l'édifice, et soulignons dès à présent qu'une corniche bouchée par un nid ou par les abondantes déjections de ces charmantes bestioles, voire carrément par leur cadavre, peut être catastrophique...

En ce qui concerne plus spécifiquement le matériel campanaire, ce sont bien entendu les cadrans des horloges qui sont, ici, susceptibles de souffrir. Les aiguilles (surtout celles dorées à la feuille d'or) peuvent se briser ou s'abîmer (griffes) sous l'effet des serres acérées ! Le mécanisme minuteur qui se cache derrière le cadran peut, lui, souffrir du poids des volatiles lors de leurs incessants atterrissages et décollages : il n'est pas rare de voir des

mécanismes forcés, les aiguilles finissant par reculer (ou avancer) d'un coup sec lorsqu'un pigeon s'y pose.

2) L'ascension de la tour

Si, dans votre chef, la visite de « votre » tour s'apparente à une aventure en terra incognita, n'hésitez pas à vous munir de quelque matériel pouvant vous être, le cas échéant, simplement utile voire carrément salvateur ! Pensons d'emblée à la lampe torche (l'idéal étant une lampe frontale afin de garder les mains libres) et à une petite pelle militaire pliable. Si vous comptez effectuer de la haute voltige, optez pour du matériel d'escalade comme une corde et un harnais pour vous assurer en cas de chute. Un téléphone portable peut vous être d'un grand secours si vous avez un accident. Enfin, stylo-bille, bloc-notes et appareil photo seront utiles afin de noter les points à relever. Ceci bien entendu pour ceux qui ne feront que l'observation de la tour et de son contenu, et non des petites réparations de fortune.

Les escaliers ou les échelles menant à la chambre des cloches sont à prendre avec la plus élémentaire prudence, surtout s'ils ne sont pas pratiqués régulièrement et donc, mal connus. Si les escaliers sont en pierre, il est vraisemblable qu'ils soient en bon état (de solidité, s'entend). Quelques marches peuvent cependant être usées sur leur bord, ce qui peut les rendre glissantes. Plus rares sont celles fissurées, auquel cas nous nous inquiéterons des mouvements de l'édifice.

Dans maints clochers ouverts aux volatiles, les marches des escaliers peuvent être recouvertes d'une épaisse couche de déjections, les rendant impraticables. Il va sans dire qu'elles devraient être nettoyées à la pelle et à la brosse (si vous le faites vous-mêmes, n'omettez pas de vous masquer le visage avec un filtre afin de ne pas inhaler la poussière très acide et les innombrables parasites !).

Si les escaliers sont en bois, il faudra prendre garde à l'état des marches : vermoulues, pourries, flottantes ou mal arrimées...

Si l'accès aux niveaux supérieurs se pratique par des échelles, il y a tout lieu d'en vérifier l'assise, l'ancrage et la robustesse des échelons. Plus encore que pour les escaliers, nous vous invitons à la prudence car, la plupart du temps, les échelles sont bien trop « raides » et nous risquons de « dévisser » lors de l'escalade.

Dans tous les cas, la présence d'une rampe ou d'un cordage de maintien est encouragée, même si, dans bien des cas, cette sécurité est absente.

Assurés quant à la praticabilité de l'accès, nous pouvons entamer l'ascension. Au cours de celle-ci, nous vérifierons si l'éclairage est suffisant, si les ampoules électriques ne sont pas grillées, si le câblage électrique est encore sain et si les boîtes de dérivation sont bien closes et étanches.

Enfin, comme dans tout le clocher par ailleurs, il faut veiller à ce que chaque lucarne ou ouverture soit bien grillagée contre l'intrusion des pigeons.

3) Dans la tour

Dans la plupart des clochers, l'escalier débouche, avant l'arrivée dans la chambre des cloches proprement dite, dans un (ou plusieurs) niveau(x) intermédiaire(s). Généralement, l'étage intermédiaire avait des fonctions diverses en rapport avec son accès souvent fort difficile et protégé tant par la muraille de la tour que par la porte fermant à clef qui y mène : protection des archives locales, refuge pour les habitants, guet... (en des temps agités comme au Moyen Âge bien entendu).

Si les cordes des cloches ne descendaient pas au rez-de-chaussée de l'église, il pouvait s'agir de la salle du (des) sonneur(s). Enfin, la plupart du temps, s'y trouve (ou trouvait)

l'ancien mécanisme d'horlogerie. Toujours est-il qu'arrivés dans cet étage intermédiaire, nous devons veiller au grillageage des ouvertures (attention aux « trous de boulin », à la jonction de la muraille et de la toiture, qui sont souvent oubliés ou omis).

Notre regard sera également attiré sur le plafond : il est souvent l'envers direct du plancher de la salle supérieure et, à ce titre, peut nous renseigner sur l'état de celui-ci avant de nous y aventurer.

Les poutres maîtresses (dans le cas de poutres en bois) doivent être en bon état apparent, bien arrimées (soit insérées dans des niches de la muraille mais non cimentées ; soit largement déposées sur une corniche, des « corbeaux » ou le sommet de la muraille), et parfaitement sèches. En cas de doute sur leur état, une inspection plus poussée sera entreprise, notamment sur leur compacité et leur consistance : des vers (capricorne, vrillette) ou la mûrle peuvent effectivement avoir eu raison de l'intérieur. Des craquelures ne peuvent être trop profondes et ne peuvent résulter que du travail du bois (généralement, elles vont dans le sens du fil du bois). Si des déchirures obliques ou perpendiculaires apparaissent, c'est que la solidité de la poutre est compromise. Souvent, les charpentes placées à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle sont clouées ou boulonnées : ces pièces métalliques, en gonflant par oxydation, peuvent causer des dommages et conduire l'humidité à l'intérieur même du bois. Il convient donc qu'elles soient traitées ou graissées.

Si les poutres sont en métal, il y a tout lieu qu'elles ne soient pas rouillées, encore qu'une simple oxydation de surface ne mette pas leur solidité en question. Le boulonnage ou rivetage doit être graissé ou peint. Enfin, si l'environnement est en béton, il faut vérifier si, à certains endroits, celui-ci n'a pas éclaté sous l'action de la rouille de l'armature métallique qu'il contient.

4) Dans la chambre des cloches

Après avoir vérifié, ici aussi, l'éventuel éclairage comme expliqué ci-dessus, l'attention sera portée sur le plancher (malgré son observation par le dessous). Son état déterminera effectivement la suite de la visite de contrôle : pas question de s'y aventurer sans avoir la certitude de sa solidité.

Si votre clocher est ouvert ou mal grillagé, il est fort probable qu'un véritable matelas d'excréments d'oiseaux le recouvre. D'où l'utilité de la petite pelle afin de dégager les quelques endroits à fréquenter et pouvoir s'assurer de l'état du plancher en dessous de cette couche. Si vous devez absolument atteindre un endroit déterminé et que le plancher semble incertain, munissez-vous d'une planche de deux ou trois centimètres d'épaisseur et d'au moins vingt centimètres de large pour cinquante de long afin de marcher dessus et non directement sur le plancher : elle répartira votre poids sur une plus grande superficie, diminuant les risques. À défaut d'une planche, veillez à repérer les solives, plus solides que le plancher.

Dans tous les cas, il faudra que ce dernier, à court terme, soit parfaitement nettoyé et réparé. L'épaisse couche de fientes retient effectivement l'humidité, accélérant le pourrissement du bois, et son acidité active l'oxydation des parties métalliques. Enfin, la vermine qui s'y développe risque fort de ronger le tout. À la longue, le poids de ce lit nauséabond provoquera rien moins que l'effondrement du plancher.

L'état de la charpente et de la toiture est évidemment capital pour la protection de l'édifice et de son contenu. Il n'est ainsi pas inutile d'effectuer également une visite par temps de pluie (malgré l'obscurité que ce temps engendre) afin d'en vérifier l'étanchéité. Les légères fuites ne sont pas exceptionnelles mais il faut prendre garde à ce que les gouttes ne tombent pas toujours au même endroit : la poutre ou le plancher sur lequel tombe ce filet d'eau y souffrira davantage et plus rapidement qu'ailleurs.

Des projections indirectes d'eau, par exemple soufflée par les abat-sons, ne sont pas nécessairement problématiques si le clocher est suffisamment ventilé pour sécher rapidement après l'ondée.

Les abat-sons doivent être parfaitement grillagés à l'extérieur, afin d'éviter que les pigeons ne se posent sur les lames. À cet égard, nous ne pouvons que vous inciter à prendre connaissance de l'excellent ouvrage de conseils publié par la Région wallonne. Il vous renseignera sur la méthode à adopter pour un grillageage tout à la fois performant et sélectif, refoulant les pigeons, nuisibles, et admettant les chouettes et les chauves-souris, amies.

Les lames des abat-sons doivent être soigneusement contrôlées. En effet, mal fixées ou détériorées (elles souffrent beaucoup, là-haut, du vent et des intempéries), elles risquent de tomber ou d'être emportées par une bourrasque, provoquant ainsi de graves dommages en retombant sur la toiture en contrebas ou, pire, au sol (passants, voitures, ...). Afin de prévenir toute catastrophe, les planches devraient être régulièrement repeintes (carbonileum ou similaire) ou leur recouvrement (ardoises, shingles, zinc, Derbigum...) réparé.

Des cloches, de leur suspension et du matériel de volée

Toutes ces précautions étant prises, nous pouvons maintenant passer à l'observation de l'ensemble campanaire, dans un premier temps les cloches étant muettes et, par la suite, sonnantes à toute volée. À cette dernière fin, n'oubliez pas de vous munir de boules Quiès !

1) Observation de la cloche en position statique

1.1. La cloche, son tinteur et son battant

L'observation de la cloche commencera par celle de sa robe extérieure. Celle-ci doit être propre, exempte de fientes de pigeons ou de graisse : outre l'aspect inesthétique de ces saletés, la croûte qu'elles forment empêche la sonorité de se développer pleinement et masque la présence éventuelle de défaut ou fêlure. La présence de graisse ou d'huile sur la cloche finit par fixer la poussière et donc engendrer le même phénomène que celui engendré par les fientes de pigeons.

Une fêlure ou un éclat doivent être immédiatement présentés à un spécialiste. En l'attente de l'expertise, la cloche doit absolument être mise hors service, car la fêlure risque de s'aggraver. S'il est possible, de nos jours, de bien ressouder une cloche fêlée, voire même ébréchée (de très beaux exemples contemporains existent, comme à Gand ou Thuin), l'opération reste délicate et coûteuse. Mieux vaut donc prévenir que guérir...

Les principaux points à observer sont : la couronne (anse cassée = danger de chute de la cloche) ; le point de frappe du marteau-tinteur (extérieur) ; le point de frappe du battant (intérieur) ; le bord inférieur de la cloche.

À l'extérieur de la cloche, nous devons observer le point d'impact de l'éventuel marteau-tinteur qui permet les sonneries horaires, du glas ou des mélodies automatiques. Ce point d'impact doit se trouver exactement sur la panse (point le plus épais de la cloche, à quelques centimètres du bord). Trop haute ou trop basse, la frappe risquerait de casser ou fêler la cloche. En outre, il faut vérifier l'usure au point d'impact : si la cloche est creusée, cela serait synonyme d'une frappe trop violente du tinteur ou d'une utilisation très ancienne. Si la cloche est trop creusée, il faudra la faire tourner d'un quart de tour ou déplacer le tinteur. Enfin, ce dernier doit être placé à distance correcte de la cloche (maintenu en position de frappe, il ne doit pas toucher la cloche) et son ressort de rappel doit être correctement réglé. Enfin, le point d'impact doit être net, la cloche ne pouvant présenter de trace longitudinale. Dans le cas contraire, cela signifie que le tinteur a été actionné en même temps qu'une sonnerie à la volée. Les deux types de sonnerie ne peuvent se passer en même temps, car on risque de forcer le mécanisme du tinteur et de briser la cloche. Le problème se situe ici au niveau de la

commande (généralement en sacristie). Si le tintement est automatique, il est impératif de changer le programme afin qu'il ne coïncide pas avec un programme de volée. S'il est manuel, il faut exiger de l'utilisateur de ne pas le déclencher avant l'immobilisation complète de la cloche ou de ne pas faire de volée qui se terminerait peu avant une sonnerie d'heure par exemple.

L'intérieur de la cloche doit, lui aussi, ne pas présenter de marques de fissures, cassures ou marques diverses. Le battant doit frapper précisément au « point de frappe », au coude du bord, là où elle est la plus épaisse. La cloche doit donc ne porter qu'un seul point d'impact, bien net, de part et d'autre de sa circonférence, et non de larges traces, synonymes de jeu dans l'attache du battant. Un battant ne peut bouger librement que dans le sens de la volée, et non de gauche à droite. Le brayer (lanière de cuir) ou la chape (liaison en cuir recouverte d'un « U » inversé en métal ou en matériau synthétique) doit avoir la largeur de la bélière (anneau dans la cloche) afin de bien guider le battant lors des sonneries à la volée. Si elle est trop étroite (usure), le battant risque de faire un mouvement en « 8 » lorsque la cloche sonne, et donc de la frotter excessivement, de l'user et d'en altérer le son lors de la sonnerie.

Outre la largeur du point d'impact, il faut vérifier sa profondeur et sa hauteur. La cloche ne doit pas être trop creusée, auquel cas il y a lieu de la faire tourner d'un quart de tour car elle risque de se fêler. De même, un battant frappant trop bas risque d'endommager la cloche car elle est moins épaisse à cet endroit.

La hauteur du point de frappe du battant dépend souvent de l'état du brayer ou de la chape : avec le temps, le cuir s'amincit, s'étire, se déchire, et le battant descend, surtout dans le cas d'un simple brayer. Il faut par ailleurs veiller à la fixation du battant et à la présence de rondelles, boulons et écrous. Ils doivent être bien serrés mais sans écraser la chape sur la bélière pour que le battant puisse glisser facilement. Un point de graisse sur la bélière est à ce propos toujours à conseiller.

Enfin, toujours à propos du battant, nous ne pouvons que vous inviter à demander à votre expert favori s'il est bien adapté à la cloche. La boule du battant (aussi appelée « poire ») doit être bien ronde, présentant le moins de surface possible au point d'impact sur la cloche. Une poire de battant plate ou creusée doit être évitée, car cela risque d'affecter le son de la cloche. Le diamètre de la poire du battant doit être équivalent à 1,5 à 2 fois l'épaisseur de la cloche au point de frappe (en fonction du profil de la cloche — bord épais ou léger — et du type de volée).

1.2. La suspension, la traction

La cloche est suspendue à un joug (ou mouton) au moyen de brides en fer ou en acier. Ces pièces supportant un poids très important, surtout lorsque la cloche est sonnée en lancé franc, il est primordial qu'elles soient en bon état et les écrous de fixation doivent être bien serrés. Idéalement, le pas de vis devrait être légèrement graissé, histoire de pouvoir, s'il échet, desserrer et resserrer les écrous (on a déjà vu des écrous soudés au boulon par la rouille !). Dans ce mode de mise en volée, plutôt rare dans nos régions, le poids de la cloche est multiplié par 2,5 avec le mouvement de balancier

Le joug proprement dit doit également être examiné. S'il est en bois, il faut veiller à ce qu'il soit bien compact, le bois ne doit être ni vermoulu, ni pourri, ni craquelé, surtout à hauteur des tourillons (axes). S'il est en métal, celui-ci doit être exempt de rouille. Généralement, un sabot en bois est placé entre les anses de la cloche et le joug métallique'. Il doit bien enserrer la couronne et ne pas être fendu, au risque de déséquilibrer la cloche. Cette dernière, suspendue statiquement, doit être droite et bien équilibrée.

Enfin, dans nos régions, il n'est pas rare de voir une masse d'équilibrage (en pierre, en bois ou en plaques métalliques réglables) au-dessus du joug, qu'il soit droit ou cintré. Celle-ci doit être bien fixée, car il ne faut pas oublier qu'elle est particulièrement lourde et qu'elle est montée sur une pièce mobile ! Lorsque la cloche oscille, cette masse d'équilibrage ne peut

bouger, au risque de se déchausser et de tomber. Les jougs reposent pour la plupart sur des tourillons enchâssés dans des roulements à billes. Parfois, pour les installations plus anciennes, nous sommes encore en présence de paliers et coussinets. Ces pièces assurent le bon pivotement de la cloche et doivent donc être propres et graissées. Il est également primordial qu'elles soient correctement fixées au bâti, sous peine de voir la cloche s'envoler littéralement !

La roue de sonnerie est fixée au joug. Elle mérite également une certaine attention, car elle transmet une force importante, surtout au démarrage'. Il faut donc vérifier son état général (rouille si elle est en métal, vermoulue ou pourrie si elle est en bois), sa fixation et son centrage, et si elle est voilée ou non (risque de déraillement de la chaîne — vérification à faire lors d'une sonnerie). La chaîne doit être propre et légèrement graissée (pas trop, car on risque de voir la graisse dégouliner !), assez tendue mais pas trop. Autrefois, la tension de la chaîne était assurée par le montage du moteur sur une tablette mobile. Aujourd'hui, un ressort monté sur la roue assure ce rôle. Si c'est un ressort à compression, muni d'un arrêt, la traction du moteur (à vérifier lors du démarrage de la sonnerie) peut se faire sur le ressort. Si c'est un ressort à élévation, non muni d'arrêt, la traction doit se faire du côté où la chaîne est fixée directement sur la roue.

2) Observation de la cloche en volée

Pour les observations qui vont suivre, nous vous recommandons de vous munir de boules Quiès ou d'un casque antibruit. Autre recommandation importante : placez-vous à distance respectable des cloches en mouvement, surtout dans le cas de cloches sonnantes lancées franc. En effet, vous risquez fort, surtout dans un clocher exigu, d'être écrasés entre la cloche en mouvement et la paroi du clocher ! Veillez par ailleurs à ne pas rester dans l'axe de la cloche : si un boulon voire même le battant se détache, il peut être projeté très loin avec violence !

Idéalement, la sonnerie doit démarrer en votre présence à proximité des cloches. Faites-vous donc aider par un accompagnant qui déclenchera la sonnerie pendant votre observation, à moins que vous ne programmiez la sonnerie. Vous ferez sonner les cloches une à une, puis le plenum. Le démarrage doit être progressif afin de ne pas faire souffrir excessivement la suspension et le beffroi.

Au démarrage, observez le sens de traction, la réaction de la roue (est-elle voilée, plie-t-elle ?) ; l'action du pignon du moteur sur la chaîne (patine ? usure ?) ; et le jeu éventuel au niveau des brides (serrées ?).

La cloche sonnante à son rythme normal, il est primordial d'observer l'amplitude de volée. Celle-ci ne doit pas être trop importante, surtout dans le cas de sonneries en « rétro » (rétrograde, rétro-lancé et rétro-mitigé). Cela s'observe aisément par la réaction du battant : si celui-ci colle à la cloche ou, pire, rebondit à chaque impact, c'est que la cloche « monte » trop haut.

Le son en est altéré' et la cloche, vu la violence du choc, risque de s'user prématurément, voire de se fêler. Dans le cas des sonneries lancées franc, une amplitude trop importante engendre des tensions excessives sur les paliers ou roulements à billes, risquant de les arracher de leur support, et de transmettre ces tensions au beffroi et de là à l'ensemble du bâtiment.

Enfin, citons brièvement les autres points à observer lors d'une sonnerie à la volée (surtout lorsque le plenum est en action) : battants faisant un « 8 » ; fixation des paliers ou roulements à bille ; mouvements de la charpente du beffroi (état des mortaises ou du boulonnage) ; stabilité générale (soulèvements de l'assise, coups de béliers contre les parois de la tour ; tension de la chaîne).

3) La commande (généralement en sacristie)

Une belle sonnerie (plusieurs cloches) doit démarrer cloche par cloche, dans un ordre ascendant (de la grosse à la petite) ou descendant (de la petite à la grosse). Souvent, lorsque le système de mise en volée est automatisé, le temps séparant la mise en volée de chaque cloche, programmé par défaut par un installateur pressé, est trop court. Lorsque vous appuyez sur les boutons correspondant à la mise en volée de toutes les cloches, vous devez entendre une cloche à la fois entrer progressivement en volée.

Si le tableau de commande des cloches dispose de voyants de contrôle, ceux-ci doivent être fonctionnels.

Si vos cloches ne sonnent pas régulièrement, n'hésitez pas à contrôler tous les programmes (volées des messes ordinaires, des grand-messes, l'angélus, etc.), pour vérifier s'ils sont encore fonctionnels dans la configuration désirée.

Si votre horloge de commande est électro-mécanique, n'oubliez pas de contrôler l'exactitude de l'heure. Attention toutefois lors de cet exercice : il arrive régulièrement qu'avec ce genre d'horloge assez ancienne, à cadran classique, on ne distingue pas les heures d'avant-midi (AM) de celles d'après-midi (PM). C'est très important car vous risquez d'entendre la programmation de la journée (exemple de l'angélus) en pleine nuit !

Du contrat de maintenance

Votre contrôle régulier est certes très important, permettant de pallier les petits problèmes ou de signaler les gros. Un entretien annuel (ou même pluriannuel pour les sonneries importantes ou très souvent sollicitées), à l'instar de votre voiture, est indispensable pour la bonne marche à long terme : n'oublions pas que plusieurs tonnes de bronze en mouvement pendent au-dessus de nos têtes ! Un entretien professionnel, à intervalles réguliers, vous évitera des pannes ou des dégâts importants, et donc de gros frais inattendus !

Nous insistons sur la qualité des services qui doivent vous être proposés. Outre les indications d'usage, le contrat doit détailler l'installation, mentionner le travail minimal à prester pour le prix proposé, la périodicité de la visite, le mois de la ou des visites, la durée du contrat et les modalités de résiliation.

Un installateur sérieux annoncera sa venue plusieurs jours à l'avance. Il est important qu'il soit accueilli par le responsable ou une personne de confiance afin de constater sa venue et de n'ouvrir le clocher qu'au moment idoine. Lors de sa visite, il devra s'enquérir des éventuelles remarques et proposera de l'accompagner dans le clocher. De même, après la réalisation de l'entretien ou de la réparation, il laissera le loisir d'inspecter les travaux.

Quoiqu'il en soit, il vous enverra un rapport de visite attestant de sa venue et des travaux effectués. Il vous informera par ailleurs des défauts éventuelles à surveiller ou des travaux non prévus par le contrat d'entretien à entreprendre.

II. Un patrimoine immatériel

Les sonneries de cloches : un patrimoine intangible à protéger

1) Généralités juridiques

Souvent, on s'attarde plus volontiers sur l'aspect matériel, analysant l'histoire locale, la fabrication, la « coloration » sonore, les décorations... C'est oublier que les cloches servent à sonner et que cela ne se fait pas n'importe quand ni n'importe comment. Les cloches règlent la progression de l'homme dans le temps et dans la vie, les événements qui l'affectent, les

victoires et les deuils. C'est pourquoi nous nous intéresserons ici au caractère intangible du patrimoine campanaire : le « code de sonnerie » formant un moyen de communication.

La Révolution française a imposé le silence aux églises, mais le mécontentement des citoyens a eu très vite raison de cette mesure. Le Concordat a « sagement rendu [les cloches] au service de l'Église, sans devenir incommode au repos des citoyens » et précise que « L'Évêque se concertera avec le Préfet pour régler la manière d'appeler les fidèles au service divin par le son des cloches. On ne pourra sonner pour toute autre cause sans la permission de la police locale ». La liturgie, pour sa part, ne prescrit rien concernant le nombre de cloches à sonner, ni la manière de sonner. Elle ne fait qu'indiquer le son festival et le son funèbre¹², ainsi que quelques occasions devant être annoncées" : offices, glas, gloria des jeudi et samedi saints, veille de la Pentecôte, etc. Le champ est donc libre pour une très grande variété de sonneries et de techniques de sonneries.

2) Les cloches, un moyen de communication de masse

Une des plus anciennes et importantes fonctions des cloches est le marquage du temps qui passe : jadis, l'expression du temps pouvait même prendre un caractère coercitif (le couvre-feu imposait la fermeture « des auberges et cabarets », la fermeture des portes des remparts, le retour des militaires dans leur caserne, l'interdiction de circuler la nuit, etc. Plus aucune sonnerie n'était tolérée après ce signal, à l'exception de la sonnerie d'alerte).

Cela dit, la cloche est un moyen de communication de masse qui exprime la diversité du quotidien, ce qui suppose que le sonneur a une importante mission d'information. De fait, les sonneries événementielles sont très élaborées, permettant de marquer diversement les célébrations, les rites de passage ou les réjouissances.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, elles peuvent également révéler une différenciation sociale au sein de la communauté. En effet, la gamme des tarifs appliqués aux sonneries permet aux fabriques d'église ou aux sonneurs de tirer profit de la vanité de certains : plus on est riche, plus on paie, plus belle sera la sonnerie et plus grosses seront les cloches utilisées. La sonnerie d'orgueil flatte l'individu : « être sonné » de son vivant satisfait la soif de prestige. Ainsi, Napoléon décrète, le 24 messidor an XII (13 juillet 1804) de faire sonner les cloches à son entrée dans toute ville ou commune. Après 1830, le protocole belge exigera également ces sonneries d'honneur pour le Roi ou un membre de la famille royale¹.

Outre ces différenciations sociales, les sonneries du baptême et du glas permettaient la mise en évidence de distinctions morales et sexuelles. Par exemple, lorsqu'un enfant était baptisé dans les trois jours après sa naissance, il avait droit à toutes les cloches de l'église ; du 4e au 6e jour, il n'y en avait plus que deux ; du 7e jour au 9', il n'y en avait plus qu'une et, au-delà, on ne sonnait plus.

Les baptêmes d'« enfants bâtards » n'étaient pas sonnés. On distinguait également les sonneries pour les garçons et les filles : un coup sur la grosse cloche avant la volée pour le baptême d'un garçon, un coup sur la petite cloche avant la volée pour le baptême d'une fille. Le glas peut également être différencié selon l'annonce du décès d'un homme, d'une femme ou d'un enfant.

3) Considérations techniques

Les différentes manières de sonner supposent donc un savoir et un apprentissage spécifique pour que, d'une part, le message soit clair, sans équivoque et invariable dans le temps et que, d'autre part, la sonnerie soit agréable à écouter. En outre, les cloches ne sont ni un jouet, ni un divertissement : sans un certain savoir-faire, le risque est grand de les briser¹⁸. Pour cerner les subtilités du « langage des cloches », il nous faut évoquer ce qui distingue les différentes manières de sonner. Nous nous limiterons aux deux plus répandues de nos jours : le tintement et la volée.

Le tintement est la manière la plus simple de faire résonner une cloche. La cloche reste immobile et c'est un marteau-tinteur qui vient la frapper. On peut ainsi faire varier à l'infini le nombre de coups, leur intensité et la cadence de frappe. C'est pourquoi on utilise ce type de sonnerie pour l'annonce des heures, les mélodies de carillons automatiques et les sonneries de glas (généralement lentes et douces).

La volée est le balancement plus ou moins régulier de la cloche. Elle est le mode de sonnerie qui émet le son le plus riche en harmoniques et le plus puissant. Si plusieurs cloches sonnent ensemble, on peut obtenir des mélanges sonores très variés : chaque cloche ajoute une série de notes supplémentaires distribuées aléatoirement, le rythme d'oscillations étant différent selon la taille de la cloche.

Le « code de sonnerie » consistera à faire sonner soit à la volée soit en tintement une combinaison de cloches afin d'annoncer différemment tel ou tel événement, dès lors reconnaissable par l'auditeur averti. C'est précisément ce « langage » que nous allons aborder ci-après, sur base d'une enquête réalisée auprès d'une vingtaine d'églises de Wallonie. L'évocation des nouvelles sonneries la hulpoises se fera en conclusion.

a) Les sonneries tintées

La sonnerie la plus simple est la sonnerie horaire. Elle peut déjà prendre quelques variantes selon les coutumes locales, le nombre de cloches et de tinteurs disponibles. Généralement, c'est la grosse cloche qui tinte l'heure. Pour la demie, c'est soit la grosse cloche, soit une intermédiaire¹⁹, généralement d'un simple coup mais, parfois, du nombre de coups de l'heure suivante. Dans ce cas, c'est nécessairement sur une cloche différente que celle qui tinte l'heure. Enfin, signalons qu'en présence de plusieurs cloches tintées, il arrive que les coups horaires soient précédés de coups distincts (tintement des quarts ou carillon), sur d'autres cloches que la cloche horaire, attirant l'attention des auditeurs sur l'imminence du décompte.

Située à mi-chemin entre les sonneries tintées et les sonneries à la volée, la sonnerie de l'angélus est en fait calquée sur les antiques sonneries « des points du jour » (matin, midi et soir). Elle se caractérise par 3 x 3 coups tintés et une courte volée. Généralement, un angélus classique est tinté sur une cloche intermédiaire et la volée se fait sur une petite cloche, surnommée « coquée » car elle chante avec le coq. Idéalement, les 3 x 3 coups devraient être tintés au rythme de la récitation de la prière éponyme, un coup par verset.

L'électrification sauvage ou irréfléchie a complètement gommé cet aspect car, la plupart du temps, le tintement est beaucoup trop rapide (un coup à la seconde). Simple question de programmation des appareils de commande modernes. Parfois, l'angélus est tinté et sonné sur une ou des cloches différentes le dimanche, par rapport à la semaine. Beaucoup plus variée est la sonnerie du glas. Durant nos recherches in situ, nous n'avons trouvé nulle part de sonneries de glas similaires, chaque localité ayant ses usages. Disons simplement qu'il est la plupart du temps tinté sur une ou des cloches assez importantes, et qu'on le différencie parfois selon le décès d'un homme, d'une femme ou d'un enfant. À chaque coup, le son de la cloche se prolonge en décroissant lentement et, lorsqu'il est devenu inaudible, on frappe le coup suivant. Les coups sont donc très espacés, l'intervalle régulier donnant ainsi une sonnerie triste. En certains endroits, le glas retentit dès l'annonce du décès d'une personne mais, généralement, c'est juste avant la cérémonie des funérailles. Partout, on sonne également à la sortie pour accompagner le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

b) Les sonneries à la volée

Le nombre et la taille des cloches utilisées lors de sonneries à la volée diffèrent toujours en fonction de l'événement. La volée, permettant une plus grande puissance sonore et un mélange de sonorités plus varié, est utilisée pour marquer les solennités ou annoncer une cérémonie.

La première de ces sonneries, dans la vie des catholiques, est celle du baptême. Elle retentit généralement à l'issue de l'office car elle marque symboliquement l'entrée d'un nouveau chrétien dans le monde. Ce sont souvent les plus petites cloches de l'ensemble campanaire qui sont utilisées pour cette célébration. Signalons que l'électrification a fait disparaître la tradition de « tribouler » les cloches à l'occasion des baptêmes, c'est-à-dire les tinter très rapidement dans un ordre aléatoire à l'aide des marteaux-tinteurs voire même, jadis, d'un maillet en bois.

Avec le glas et la sonnerie du baptême, les cloches du mariage annoncent et solennisent un rite de passage. Cette sonnerie est généralement plus grandiose que celle du baptême, tant en nombre de cloches qu'au point de vue de leur taille, sans pour autant utiliser le plenum. En outre, les cloches sont mises en branle tant avant qu'après l'événement.

Les autres sonneries de cloches à la volée commandées par l'église annoncent les offices de tous types, qu'ils soient classiques ou solennels. La durée de la sonnerie, le nombre et la taille des cloches utilisées dépendent toujours de l'importance de l'événement. Une messe basse de semaine est annoncée généralement par la sonnerie d'une cloche moyenne ou petite, en solitaire et brièvement. Si cette messe a lieu le week-end, elle est annoncée un peu plus solennellement par une cloche plus importante ou par une combinaison de deux cloches. Pour les messes dominicales, nous constatons quelques variantes intéressantes. Dans beaucoup de cas, toutes les cloches sont sonnées. Permettez-nous ici une petite réflexion : lorsqu'il n'y a que deux cloches, cette situation est parfaitement compréhensible.

Cependant, lorsque l'église dispose d'un plus grand nombre de cloches et qu'elle les utilise systématiquement pour les grands-messes dominicales, on ne distingue plus les messes « classiques », hebdomadaires, de celles des grandes solennités. C'est pourquoi, on devrait sonner plus solennellement qu'en semaine mais ni le plenum ni — quand on en dispose — un gros bourdon, qui seront réservés aux grandes solennités religieuses ou aux grandes réjouissances civiles.

Un ensemble campanaire n'est pas un simple producteur de sons. Une belle sonnerie dépend bien sûr de plusieurs cloches consonantes mais également de leur mise en volée. La manière la plus harmonieuse de faire sonner les cloches est de les mettre en branle progressivement, une à une, de manière ascendante ou descendante. Les sonneries ascendantes seront réservées soit aux petits ensembles campanaires de deux cloches, soit aux très grandes sonneries avec bourdon. Dans ce dernier cas, le bourdon sonnera seul quelques minutes avant de se faire rejoindre, progressivement, par les cloches plus petites. Les sonneries descendantes vont particulièrement bien aux ensembles campanaires de trois à quatre cloches, ce qui se trouve être la moyenne chez nous. Les cloches ainsi mises en volée, la sonnerie y gagne en beauté, chaque cloche mettant en valeur la précédente.

D'un point de vue plus technique, soulignons que cette méthode a également le grand avantage de moins solliciter l'installation électrique : un moteur consomme en effet bien plus d'énergie au démarrage qu'en régime normal.

III. Le cas de l'église Saint-Nicolas à La Hulpe

L'église Saint-Nicolas dispose de 4 cloches sonnantes en fa# — sol# — sib — do# (donnant donc, si l'on transpose, l'accord do — ré — mi — sol) pesant respectivement 850 kg, 550 kg, 450 kg et 270 kg.

Pour la suite de l'article, nous les numérotions de 1 (la plus grosse) à 4 (la plus petite). Elles datent d'époques différentes, l'une de 1898 (le sib), les deux grosses de 1950 (en remplacement de celles emportées par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale), et une de 1992. Malgré ces différences d'âge et de fondeur, l'ensemble est relativement bien harmonisé.

Dès l'installation des deux grosses cloches en 1950, le système fut électrifié. C'est ce système manuel qui subsista jusque 1992, date de l'installation de la petite dernière. À cette occasion, l'installation électrique fut renouvelée et une horloge programmable électronique est venue coordonner le tout.

Malheureusement, à ce moment, faute de tradition de sonnerie (progressivement disparue avec l'électrification de 1950), seules les messes programmées étaient encore sonnées. En 1998 puis en 2001, suite à un constat assez alarmant quant à l'état général de l'intérieur de la tour et de l'ensemble campanaire ainsi qu'à la perte d'aiguilles du cadran de l'horloge, la Fabrique investit progressivement en la rénovation de l'ensemble, aidée par un subside de la Région wallonne²².

Le plancher fut entièrement refait, l'intérieur de la tour fut nettoyé, les abat-sons renouvelés et regravés, les moteurs des cloches remplacés. Il faut souligner que le travail personnel de certains fabriciens (peinture, nettoyage...) permit également beaucoup.

Nous sommes intervenu pour proposer au nouveau curé, très intéressé par les cloches, un nouveau code de sonnerie. Il fut très rapidement adopté dans la mouture exposée ci-après. Remarquons que les cloches démarrent et stoppent dans l'ordre indiqué, chaque cloche entrant dans la sonnerie lorsque la précédente est en régime.

Code de sonnerie

- sonnerie des heures : tintement cloche 1
- sonnerie des demies : tintement cloche 3
- sonnerie des trépassés (entrée de l'office funèbre) : « glas romain » : cloche 1 tintée — cloche 2 à la volée — cloche 3 tintée (les tintements calqués sur le rythme de la volée)
- glas « hommes » (sortie de l'office funèbre) : tintement des cloches 1 — 3 — 1
- glas « femmes » (sortie de l'office funèbre) : tintement des cloches 3 — 1 — 3
- angélus de semaine : 7h — 12h — 19h : 3 x 3 coups sur cloche 3 + volée cloche 4
- angélus « à la commande » (déclenché par le sacristain au début de la prière de l'angélus, notamment à l'office du samedi matin) : 3 x 3 coups et volée de la cloche 1, rythme calqué sur celui de la prière angélus du dimanche midi : 3 x 3 coups sur cloche 1, volée des cloches 3 et 2
- messe de semaine : cloche 2
- messe festive en semaine, avec laudes : cloches 3 — 2 — 1
- messe en semaine pour les écoles : cloches 2 — 1
- mariages : à l'entrée et à la sortie : cloches 3 — 1
- baptêmes : au moment du sacrement : cloches 4 — 3
- certaines célébrations ou concerts : cloches 4 — 1
- grands messes du week-end : cloches 4 — 3 — 2 — 1
- grands messes festives : cloches 1 — 2 — 3 — 4
- sortie des messes avec anciens combattants : cloche 3 (celle qui sonnait le tocsin pendant les deux Guerres mondiales)
- tocsin : tintements rapides sur cloches 1 — 3, en boucle

Afin de faciliter la vie du sacristain, ces sonneries sont préprogrammées via des « touches de raccourcis » indiquées clairement sur l'appareil de commande. Une commande manuelle demeure bien sûr possible. Ce code permet donc une grande variété de sonneries différentes, la population remarquant à l'oreille les diverses cérémonies se déroulant à l'église.

Il a comme avantage de solliciter chaque cloche à des moments différents, ce qui permet par ailleurs de répartir leur usure naturelle. Depuis, suivant nos conseils, l'exemple la huppois a été transposé — jamais à l'identique — dans diverses églises, dont Wavre (Saint-Jean-Baptiste), Braine-l'Alleud (Saint-Étienne), Awans (Sainte-Agathe), Verviers (Notre-Dame des Récollets), Miecret (Saint-Léger), etc.

Pour presque chaque exemple, la liaison entre la restauration du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel est manifeste. Les visites didactiques du clocher permettent à la population de mieux comprendre l'utilité du patrimoine campanaire et, parfois, de se prendre, l'espace d'un instant, pour Quasimodo.

IV. Les sonneries aujourd'hui et demain

Les sonneries de cloches font toujours partie de notre paysage sonore quoique nos habitudes, notre environnement et notre sensibilité se soient modifiés.

L'électrification sauvage, pratiquée dans la foulée du remplacement de nouvelles cloches après la Seconde Guerre mondiale, a souvent déplacé la maîtrise de la sonnerie du clerc ou du sonneur vers les prêtres. Cette première électrification, pas toujours heureuse techniquement et d'un usage souvent complexe, supposait un certain savoir pratique et esthétique que les prêtres ne possédaient pas toujours. Les firmes campanaires actuelles oublient souvent cette touche de poésie.

Si leurs installations sont bien réalisées et la technique parfaitement maîtrisée, la programmation de la commande électronique laisse parfois à désirer. Généralement, lors d'une nouvelle électrification, les techniciens se reposent soit sur les fabriciens ou les prêtres, pas toujours sensibilisés à la question, soit sur une tradition locale... disparue à cause de l'installation électrique précédente. Ils programment donc uniformément des sonneries-types qui n'ont pas souvent de sens.

Autant rendre les sonneries agréables et diversifiées si elles ne le sont pas ! Si les clients méconnaissent l'art campanaire, les firmes ou artisans campanaires spécialisés devraient leur proposer un nouveau code de sonnerie évolué et programmer des sonneries non seulement fonctionnelles mais répondant aussi aux règles élémentaires de beauté sonore. La technique moderne, à partir de la génération des commandes électroniques de la fin des années 1980, permet de régler très simplement cette question d'esthétique sonore. Avec supplément d'âme mais sans supplément de prix.

Nous conseillons donc vivement aux responsables d'ensembles campanaires de prendre contact avec des experts campanologues afin de faire régler leur installation dans les règles de l'art. Cela assurera à la fois une sonnerie régulière, sans contrainte, et la préservation d'usages anciens, patrimoine intangible multiséculaire.